
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Jean-Baptiste-Martial-Augustin Jouhaud.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Limoges, chef-lieu du département de la Haute-Vienne (France), le 28 août 1773. Il habite la ville de Bruxelles depuis 1793. Il a rempli, sous la domination française, les fonctions de receveur dans différentes communes de la Belgique, et, en 1831, il a été nommé commis aux ambulances et puis directeur-adjoint de l'hôpital militaire de Hasselt.

Les renseignements obtenus établissent que le sieur Jouhaud a contracté mariage avec la demoiselle Dusuy, que deux enfants sont nés de cette union, et que sa conduite et sa moralité ont de tout temps été à l'abri des reproches.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu de prendre sa demande en considération.

Le Rapporteur.

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
